



CHARTRE DES EQUIPES D'OPIO VALBONNE GOLF RESORT

L'Association sportive du golf d'Opio Valbonne engage :

- Une **Equipe Première Dames** pour participer aux compétitions fédérales et de ligue.
- Une **Equipe Première Messieurs** pour participer aux compétitions, fédérales et de ligue.
- Une **Equipe Dames pour les Ladies Trophy et Azuréennes** pour participer aux compétitions interclubs.
- Une **Equipe Trophée Barneau et ISA** pour participer aux compétitions interclubs.
- Une **Equipe MID AM Messieurs** pour participer aux compétitions fédérales et de ligue.
- Une **Equipe MID AM Dames** pour participer aux compétitions fédérales et de ligue.
- Une **Equipe École de Golf**

La présente charte a pour objectif de préciser les règles et conditions que doivent respecter les joueuses et joueurs qui souhaitent faire partie des Équipes.

Les conditions préalables à remplir pour faire partie des Équipes sont les suivantes :

- Être abonné à Golf Opio Valbonne,
- Être licencié FFG et à jour des formalités médicales,
- Être adhérent de l'Association Sportive,
- Participer autant que possible aux entraînements attribués à chaque Équipe,
- Participer régulièrement aux compétitions et animations organisées par l'A.S. et le Club,
- S'engager à être disponible pour jouer les compétitions.

Les joueuses et joueurs remplissant les critères ci-dessus et désirant faire partie d'une des Équipes sont invités à se faire connaître soit auprès de l'Association sportive du Golf d'Opio Valbonne, soit auprès des Capitaines respectifs.

Pour améliorer et garantir une organisation optimale des installations le club d'Opio Valbonne met à disposition des joueuses et joueurs concernées des plages de départs communes selon la saison. **Ce calendrier est défini chaque année par la convention signée entre le Club et l'Association Sportive.**

Les Capitaines respectifs doivent prévenir et annuler les départs pré-bloqués le plus tôt possible avec un minimum de 48 heures avant.

Sélection des joueuses et joueurs

Pour chaque compétition, la ou le capitaine sélectionne les participants en fonction :

- De leur index,
- De leurs performances réalisées au cours de l'année en compétitions officielles (Strokeplay ou Stableford) à OPV et sur des golfs extérieurs.
- De leur disponibilité.
- De leur combativité et esprit d'équipe

Chaque Capitaine doit afficher en début d'année les conditions de sélection des Équipes.



Engagement des joueurs pour toutes les équipes

Les joueuses et joueurs des équipes sont tenus à des engagements, à un état d'esprit et au respect des règles indispensables pour valoriser l'image du club et assurer un fonctionnement harmonieux de l'Équipe.

En conséquence, chaque joueuse et joueur s'engage à :

- Respecter les règlements intérieurs du Club et de l'Association Sportive,
- Participer régulièrement aux entraînements,
- Participer dans le courant de l'année à plusieurs compétitions officielles pour avoir une indication fiable du niveau de jeu réel,
- Être disponible pour les dates de compétitions, pour jouer, ou pour caddyer d'autres joueuses ou joueurs pour renforcer l'esprit d'équipe et développer la convivialité au sein du groupe,
- Être présent(e) pour le club et l'AS et participer autant que possible aux
 - Compétitions AM/AM,
 - Animations TrackMan et Happy golf,
- Être présent(e) dans la vie du club,
- Porter les couleurs du Club et en particulier la tenue équipe lors des compétitions,
- Respecter l'étiquette,
- Adopter une attitude cordiale et positive vis-à-vis des autres joueurs et joueuses,
- Adopter une attitude cordiale et positive vis-à-vis du personnel du Club.

Chaque équipe peut avoir en complément des règles particulières.

Tout manquement à cette charte pourra justifier d'une exclusion temporaire ou définitive des Équipes.